

## 9 Juillet 2015

Il apparaît que tout a été dit au cours des débats sur le CENTER-PARC. Malgré cela je voudrais revenir sur certains points.

Comme l'on demandé plusieurs intervenants, ce C.P avec sa « bulle » - je devrais dire et je suis gentil, sa verrue tropicale, est-il opportun dans notre beau Jura ? La réponse est NON.

Notre Jura possède suffisamment de beautés naturelles – vous avez peut-être vu dernièrement le beau reportage sur les cascades du Hérisson. Madame BREVAN m'a dit « être éblouie » par la beauté de ce département. Merci Madame ! Pourquoi bousculer la nature par ce genre d'aménagement artificiel qui n'intéresse qu'une petite partie de la population ?

On nous parle de « maillage de la France » par un nombre conséquents de Center Parcs (pas plus de 2 h de voiture pour atteindre l'un ou l'autre !). On croit rêver à l'heure où l'on multiplie les conférences pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Bien sûr c'est de bonne guerre !

AU CARCOM, à Lons le Saunier, une personne nous a fait un exposé assez impartial sur le Center Parc des 3 Forêts à Hattigny, avec de beaux chiffres. Elle a employé à maintes reprises le mot « stratégique ». Après la séance je lui ai demandé s'il était « stratégique » de massacrer autant d'hectares de forêt pour du loisir.

OUI, Messieurs les Responsables ! l'entité forestière je la défends avec conviction et non par entêtement comme il me l'a été reproché par un anonyme, et cela avec d'autant plus de conviction qu'elle est muette. La cause est juste. Respectez-la ! La forêt a une âme. Nos anciens y ont laissé le meilleur d'eux-mêmes, et c'est grâce à eux, à leurs efforts, qu'elle est arrivée à ce stade de développement. Si elle n'existait pas, Pierre et Vacances n'aurait eu aucune tentation.

Je sais – après discussion – que pour certains, le choix de l'implantation ou non du C.P. est un cas de conscience. Le déplacement du site n° 1 plus au nord ne règle rien, si ce n'est la réduction des nuisances pour le village de Plasne. Les meilleures parcelles sont toujours impactées.

Comme le signale l'ONF à juste titre, la récolte forestière va être moins forte dans les prochaines années du fait des dégâts de la tempête de 1999 et des chablis qui sont apparus les années suivantes. Alors de grâce ! ne touchez pas les zones les meilleures !

C'est dans cet objectif que j'ai suggéré en accord avec l'ONF, le site n° 2. Je suis très surpris du compte-rendu du cabinet d'étude !

La flore est la même que sur le site n° 1 et les quelques lapiaz au nord-ouest du site 2 ne présentent pas une grosse gêne. Ce deuxième emplacement aurait les avantages de moins perturber l'activité forestière et nécessiterait un investissement moins onéreux pour l'accès (moins 1,5 M d'€ sur l'investissement accès site 1).

Une autre question n'a pas été abordée : la chasse ! Il faut un périmètre de sécurité indispensable vis à vis de l'habitat. Une grande surface forestière risque d'être interdite à la chasse et la densité du gibier va augmenter, créant des dégâts aux plantations.

Même si l'on nous répète que nous sommes très en amont du projet de ce Center Parc, je vous supplie, Messieurs les Responsables, ayez de l'audace ? Je sais que vous n'en manquez pas ! Ayez l'audace de ne rien faire ou alors, choisissez le moindre mal ! Il y a tellement à faire dans d'autres domaines pour donner du travail à nos entrepreneurs. Mettez en place des financements incitatifs...

Attention à la planche savonneuse du TOUT LOISIR, le pain et les jeux, ça ne fonctionne pas longtemps, et des civilisations anciennes se sont auto-détruites par ce système. Prudence donc !

Pour terminer, voici l'information du Journal « INVESTIR » du 4 Juillet dernier au sujet de Pierre et Vacances :

1. 3 ans de bilans négatifs
2. rendement de l'action en 2015 : ZERO
3. perte de 70 Millions d'€ sur les 6 derniers mois. Situation en amélioration grâce – entre autre - à un recul des charges de loyer .... après renégociation !
4. Conseil : Rester à l'écart des actions cotées dans les valeurs moyennes à la Bourse de Paris

Ceci m'amène à vous conseiller, Messieurs de la Société d'Economie Mixte, de prendre une bonne assurance – risques, si vous acceptez ce C.P.

Je veux dire aux employés de P et V, que mes propos s'adressent au « système P et V » et non à vous, je sais que vous devez faire votre travail....